

CHSCT du 16 décembre 2021
Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

La presse s'est récemment faite l'écho des résultats d'une enquête menée auprès des agent.es publics par un collectif de hauts fonctionnaires.

Pour intéressantes qu'elles soient, les conclusions de cette enquête ne font que reprendre ce que les Organisations Syndicales de la fonction publique dénoncent depuis plus de 20 ans !

Le démantèlement du service public, méthodiquement organisé par les gouvernements successifs, conduit non seulement à une dégradation du service rendu à l'utilisateur, mais également à un mal être croissant au travail des agent.es, qui perdent le sens de leurs missions. Nombreux sont celles et ceux qui sont désabusé.es.

Ce CHSCT est le dernier avant que plusieurs services ne soient restructurés dans le cadre de la phase 2 du Nouveau Réseau de Proximité. Pourtant, nous ne pourrions pas en parler dans cette instance...

En effet, suite à l'adoption de la loi de transformation de la fonction publique, le 6 août 2019, le Comité Technique est devenu la seule instance compétente pour évoquer ce sujet.

Pourtant, ces restructurations auront un lourd impact sur les conditions de travail des agent.es et cela aurait mérité un échange au sein du CHSCT.

Fort heureusement, **Solidaires Finances** a obtenu l'inscription à l'ordre du jour de ce CHSCT de la charge de travail des agent.es dans la sphère foncière !!!

Malgré leur attachement aux missions de service public, la majorité des agent.es a perdu toute motivation au travail, des conflits éclatent avec les usagers. On leur demande d'en faire toujours plus avec moins de moyens.

De plus en plus de services sont touchés par un découragement total qui conduit à des arrêts maladie, des demandes de télétravail pour échapper au quotidien du bureau et même à des démissions.

Les agent.es ont besoin de stabilité et de visibilité pour exercer sereinement leurs missions.

La stabilité est désormais illusoire, tant les réorganisations de services ont été et sont nombreuses.

Les agent.es ne supportent plus ces réorganisations dans tous les sens, dont plus personne ne saisit l'intérêt, si ce n'est de pallier le manque d'effectifs actuel, et d'organiser les futures suppressions d'emplois.

Quant à la visibilité, qui peut croire que telle ou telle structure sera pérenne à terme ?

Comment croire que la DGFIP sera demain une administration d'État, alors même que les fonctionnaires sont poussés à être remplacés par des contractuels ?

Comment croire que nos missions resteront demain régaliennes, quand on voit à quel point l'externalisation est pressante ?

Il paraît que les agent.es de la DGFIP ont fourni un travail exceptionnel, qu'ils ont sauvé l'économie française, selon le discours de Bruno Lemaire publié sur Ulysse.

Nous en sommes ravis, mais de quelle reconnaissance bénéficient-ils ? Les remerciements ne coûtent pas cher.

Alors que les personnels ont subi une baisse de 20 % de leur pouvoir d'achat en 15 ans, aucune augmentation de leur rémunération n'est en vue.

Il paraît que la DGFIP est une administration d'élite. Monsieur le Ministre pourrait regarder les résultats de l'observatoire interne pour voir dans quel état sont les agent.es de notre administration.

Il paraît que les évolutions qui nous attendent seront toutes des évolutions positives. Les agent.es dont les services se trouveront restructurés au 1er janvier 2022 ne peuvent pas être en accord avec cette assertion.

Ces mêmes beaux discours, qui soulignent l'importance des missions de service public assurées par nos services, doivent désormais se traduire concrètement par :

- La réaffirmation de l'importance de toutes les missions dévolues à Bercy, et le maintien de leurs périmètres d'exercice.
- L'arrêt de toutes les réorganisations et transferts de missions.
- L'arrêt des suppressions d'effectifs, et des créations de postes, en lieu et place du recrutement de contractuels pour remplir les missions assignées aux services et directions de Bercy.
- Le maintien d'une politique ministérielle de santé et de sécurité au travail, avec des réseaux ministériels d'acteurs préventeurs (médecins, assistance sociale, inspection santé sécurité au travail, secrétaires animateurs, ergonomes), avec des crédits gérés par le secrétariat général.

En conclusion de cette liminaire, **Solidaires Finances** déplore le manque flagrant d'anticipation concernant le recrutement d'un nouveau médecin du travail suite au départ en retraite du Docteur GUILLOUD.

Les agents des Finances du Finistère se retrouvent, depuis des mois, et en pleine pandémie Covid, sans médecin du travail attitré, sans secrétaire animateur du CHSCT non plus d'ailleurs....

Solidaires Finances ne voit clairement pas une grande volonté du Secrétariat Général, comme cela est également le cas pour l'action sociale, de faire tout ce qui est en son pouvoir afin de remplacer les personnels dits sociaux quittant de notre Ministère (conditions de travail indignes, traitement très en deçà d'autres secteurs professionnels).